

Contribution au Ségur de la santé : La Réunion

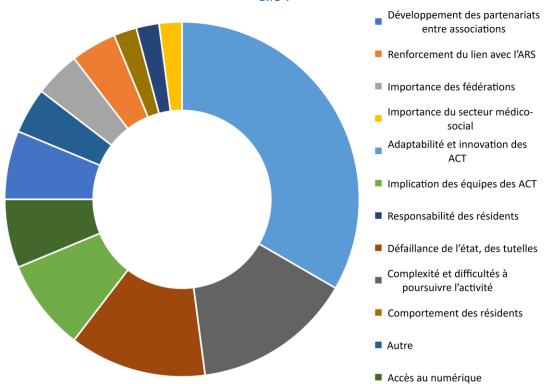
Gestion du COVID

Si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette crise sanitaire, que serait-elle?

Thèmes cités au niveau national	Témoignages pour La Réunion		
(36 répondants)	(2 répondants)		
(Occurrence)			
	ASPECTS POSITIFS		
Adaptabilité et innovation des ACT	« L'ACT a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptabilité du dispositif »		
(16)			
	« Les ACT sont des établissements dont l'organisation et la pluridisciplinarité permettent une		
	adaptation et une réactivité pertinente en situation de crise »		
L'implication des équipes d'ACT (4)			
Développement des partenariats	« Je retiendrai la coopération régionale qui s'est instaurée avec de nombreux partenaires		
entre associations (3)	associatifs »		
Renforcement du lien avec l'ARS (2)			
Importance des fédérations (2)			
L'importance du secteur médico-			
social (1)			
Responsabilité des résidents (1)			
	ASPECTS NEGATIFS		
Complexité et difficulté à			
poursuivre l'activité (7)			
Défaillance de l'état, des tutelles	« Inopérance de l'ARS, celle-ci ne répondant pas aux sollicitations des ACT et FSH »		
(6)			
Comportement des résidents (1)			
Autres (2)			
ASPECTS TECHNIQUES			
Accès au numérique (3)	« Avec le confinement et la mise en place du télétravail, le secteur sanitaire et médicosocial		
	était beaucoup plus disponible et accessible »		

Thèmes des réponses (au niveau national) à la question :

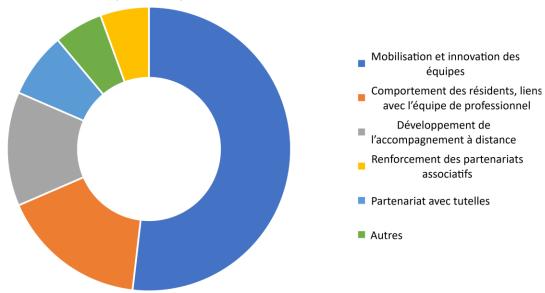
Si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette crise sanitaire, que seraitelle ?



Thèmes cités au niveau national (36 répondants) (Occurrence)	Témoignages pour La Réunion (2 répondants)
Mobilisation et innovation des équipes (28)	« Nous avons dû réinventer notre façon de travailler » « Continuer à réinventer cette nouvelle façon de travailler (suivi des personnes en visio, contact journalier) Nouveaux fonctionnement et processus »
Comportement des résidents, liens avec l'équipe de professionnel (9)	« La surprise de voir une belle capacité de résilience chez certains patients »
Développement de l'accompagnement à distance (7)	« Le confinement a favorisé la mise en place du télétravail et du suivi des personnes accueillies en visioconférence » « Le télétravail et la mise en place de nouveaux outils malgré certaines contraintes »
Renforcement des partenariats associatifs (3)	« Au niveau de l'aspect partenarial, nous avons collaboré de façon étroite avec les acteurs de l'aide alimentaire. Ainsi, nous avons dû repenser le fonctionnement et le processus de distribution de colis alimentaire via la Croix Rouge et la BAM (Banque alimentaire des Mascareignes) et de paniers fraicheurs mis à disposition par le Département. « Nouveaux partenariat pour les aides directes aux usagers : colis alimentaires »
Partenariat avec tutelles (4)	
Autres (3)	« Soutien de la réserve civique : aide à la scolarité, temps de répit pour les familles monoparentales »

Thèmes des réponses (au niveau national) à la question :

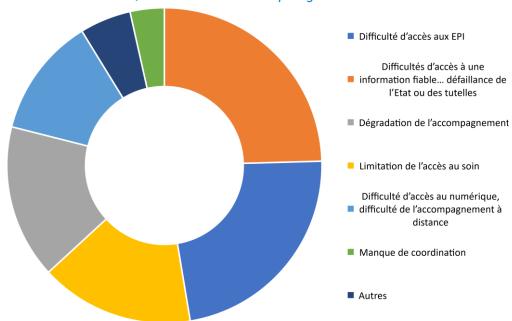
Quelle expérience positive retiendrez-vous de cette crise ?



Thèmes cités au niveau national (36 répondants) (Occurrence)	Témoignages pour La Réunion (2 répondants)
Difficultés d'accès à une information fiable défaillance de l'Etat ou des tutelles (14)	« La difficulté à avoir parfois des informations fiables sur la maladie » « Non réponses de l'ARS malgré plusieurs sollicitations / Avoir un interlocuteur dédié et joignable durant la crise »
Difficulté d'accès aux EPI (13)	
Dégradation de l'accompagnement (9)	« Le soutien à la réduction des consommations (alcool, tabac, médicaments détournés de leur usage/ construire un partenariat avec les équipes mobiles (psychiatrie, addicto, ligne d'écoute »
Limitation de l'accès au soin (9)	
Difficulté d'accès au numérique, difficulté de l'accompagnement à distance (7)	« La méconnaissance des personnes accueillies quant à l'utilisation des outils numériques. » / « Afin de remédier aux éventuelles tentatives de suicide (les plateformes de soutien tél étaient débordées la nuit) : Réfléchir à une solution permettant de fluidifier la communication avec des plateforme d'écoute psy éventuellement créer une ligne téléphonique dédiée aux personnes accueillies dans le cadre des ESMS » « Les moyens de communication avec les usagers : en difficulté avec des équipements pas adaptés, la barrière de la langue, les appartements non équipés de ligne téléphonique et de l'accès à internet. Les enfants en difficulté scolaires : transmettre des données à distance. Le soutien à la réduction des consommations (alcool, tabac, médicaments détournés de leur usage) / construire un partenariat avec les équipes mobiles (psychiatrie, addicto, ligne d'écoute / Tentatives de suicide (les plateformes de soutien tél étaient débordées la nuit). Communication : installer des lignes téléphonique et accès internet. Former les usagers à l'utilisation de l'informatique et internet. Fournir des tablettes pour les enfants qui bénéficient des cours à distance »
Manque de coordination (2)	
Autres (3)	

Thèmes des réponses (au niveau national) à la question :

Quel en est selon vous le plus gros écueil?



Recensement des initiatives dans le périmètre des ACT, LAM et LHSS pendant la crise

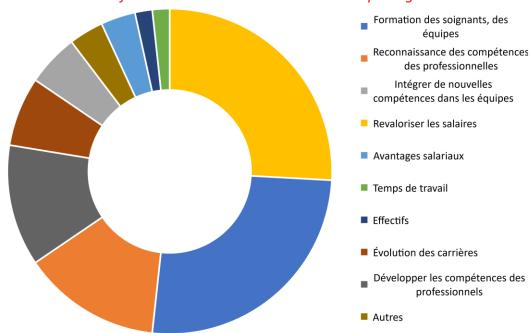
- « Mise en place d'un outil de transmission accessible à tous et à tout moment. Actuellement nous utilisons un serveur de donnée qui n'est pas accessible à distance. Création d'outils vidéo réalisés par les professionnels de la structure expliquant comment mettre un masque
 <u>En quoi cette initiative peut inspirer les réflexions sur la refonte du système de santé :</u>
 Mettre l'accent sur la communication via les outils numériques notamment grâce à la mise en place de formation et achat ou optimisation des équipements. Réflexion sur la création d'un métier lié à l'accompagnement au numérique pour les personnes accueillies notamment pour l'accompagnement : utilisation des outils informatiques, accès à la dématérialisation pour la réalisation des démarches administratives ; afin de limiter la fracture numérique. »
- « Mise en place d'ateliers collectifs en visioconférence notamment des groupes de paroles avec la psychologue.
 En quoi cette initiative peut inspirer les réflexions sur la refonte du système de santé :
 Optimisation et continuité de la prise en charge. »
- « Mise en place d'outils numériques partagés avec l'ensemble des professionnels des ACT pour se coordonner dans les contacts téléphoniques, sur le questionnement des signes d'infection à SARS-19, de planning dans la gestion des rencontres en présentiel, mise en place de groupe WhatsApp.
 En quoi cette initiative peut inspirer les réflexions sur la refonte du système de santé :
 Meilleure coordination dans le suivi des personnes et des rencontres. Eviter parfois de faire des doublons d'accompagnement. Quand il y une urgence sociale, médicale ou psychologique, l'équipe est rapidement informée de la situation. Cela permet de se mettre en retrait dans l'accompagnement et laissé le professionnel compétent intervenir. La personne accompagnée n'est donc pas submergée d'information. »
- « Une coordination médicale dans les parcours des personnes simplifiée avec la crise. Accès facilité au médecin traitant ou à l'hospitalier (public et privé). Avec parfois une grande réactivité et une prise en compte du suivi en appartement de coordination thérapeutique.
 En quoi cette initiative peut inspirer les réflexions sur la refonte du système de santé :
 La Crise a permis que la coordination soit opérante. De réduire le décloisonnement entre le secteur sanitaire et médico-social. Cette crise a permis de mettre en lumière notre coeur de métier qui est d'être un trait d'union entre les personnes accompagnée et le secteur médical et médico-sociale »
- « Renouvellement des outils d'information dans les appartements. Les outils ont été repensés et adaptés aux profils des usagers : traduction dans la langue maternelle, utilisation de pictogrammes...
 En quoi cette initiative peut inspirer les réflexions sur la refonte du système de santé :
 La crise a mis en exergue la vulnérabilité exacerbée en situation de crise et d'urgence : freins à la compréhension, ressources financières insuffisantes, isolement... La définition des personnes vulnérables devrait être explicitée et intégrée plus largement que dans un contexte de crise. »

Pilier n° 1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent

Thèmes des propositions citées au niveau national (36 répondants) (Nombre de propositions)	Propositions citées par les ACT de La Réunion (2 répondants)
	« Renforcer le e Learning dans le secteur médicosocial »
Formation des soignants, des	
équipes (15)	« Valoriser les postes d'IDE coordonnateur par la création d'une formation spécifique aux
	ACT »
Revaloriser les salaires (15)	« Une augmentation des salaires et des primes de risques »
Reconnaissance des compétences	
des professionnelles (8)	
Développer les compétences des	
professionnels (7)	
Évolution des carrières (4)	« Faciliter des passerelles vers d'autres métiers ou accompagner les temps de pauses parfois
	nécessaires dans une carrière. »
Intégrer de nouvelles compétences	
dans les équipes (3)	
Avantages salariaux (2)	
Temps de travail (1)	
Effectifs (1)	
Autres (2)	

Thèmes des propositions (au niveau national) au pilier n°1:

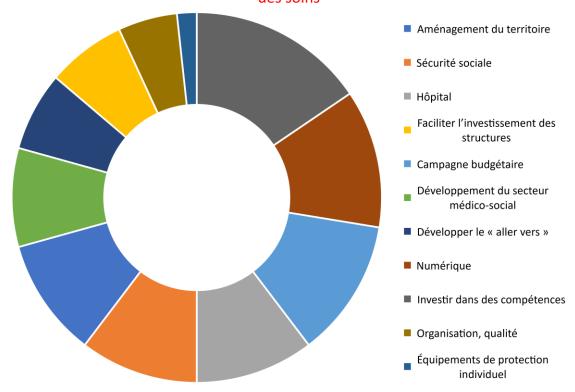




Pilier n° 2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins

Thèmes des propositions citées au niveau national (36 répondants) (Nombre de propositions)	Propositions citées par les ACT de La Réunion (2 répondants)
Investir dans des compétences (9)	
Numérique (7)	
Campagne budgétaire (7)	
Aménagement du territoire (6)	
Sécurité sociale (6)	
Hôpital (6)	
Développement du secteur	
médico-social (5)	
Faciliter l'investissement des structures (4)	« Assouplissement des procédures réglementaires ainsi que les délais de réponses dans le cadre de la politique d'investissement notamment dans le cadre de l'étude des plans pluriannuels d'investissement et des notes d'opportunités. » « Réduire les délais d'instruction des demandes d'investissement des établissements médicosociaux »
Développer le « aller vers » (4)	« Généraliser des coordinateurs de parcours de soins (dans le champ la santé) hors les murs pour faciliter la coordination et l'éducation des personnes fragiles et éloignées du soins »
Organisation, qualité (3)	
Équipements de protection	
individuel (1)	

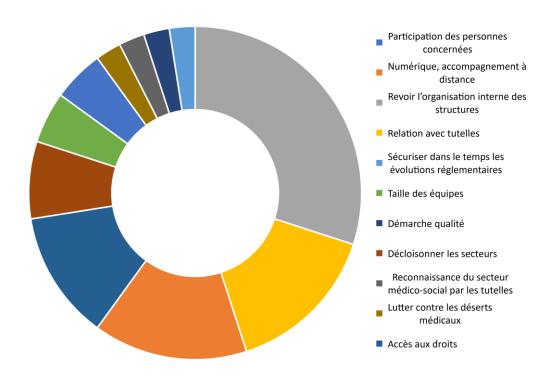
Thèmes des propositions (au niveau national) au pilier n°2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins



Pilier n° 3 : Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes

Thèmes des propositions citées au niveau national (36 répondants) (Nombre de propositions)	Propositions citées par les ACT de La Réunion (2 répondants)
Revoir l'organisation interne des structures (12)	« Inscrire davantage le télétravail dans la pratique, Favoriser le e-learning »
Relation avec tutelles (6)	« Définir au niveau des ARS, un interlocuteur unique pour l'établissement avec un suivi des PCA »
Numérique (6)	« Une systématisation par le médecin traitant de mettre en place DMP pour faciliter l'accès aux informations médicales pour l'ensemble des professionnels de santé. »
Accès aux droits (5)	« Simplifier le parcours administratif des personnes victimes de violences : formation des équipes médicales, judiciaires, policières, sociales »
	« Situation alarmante des personnes malades et/ou accompagnants venant des Comores Des pistes d'action envisageables par la CAF Réunion, après concertation et regroupement constructif avec l'ARS, la CAF, le CHU, la Cimade, la fondation Père Favron : - Via la CNAF afin d'obtenir une dérogation locale. - Via la préfecture sur la situation particulière des parents d'enfant malade afin d'obtenir la délivrance d'une carte de séjour d'un an permettrait aux parents de recevoir les prestations familiales (art D.512-2 5°CSS) »
Décloisonner les secteurs (3)	
Taille des équipes (2)	
Participation des personnes	
concernées (2)	
Sécuriser dans le temps les	
évolutions réglementaires (1)	
Démarche qualité (1)	
Reconnaissance du secteur médico-	
social par les tutelles (1)	
Lutter contre les déserts médicaux	
(1)	

Thèmes des propositions (au niveau national) au pilier n°3 : Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes

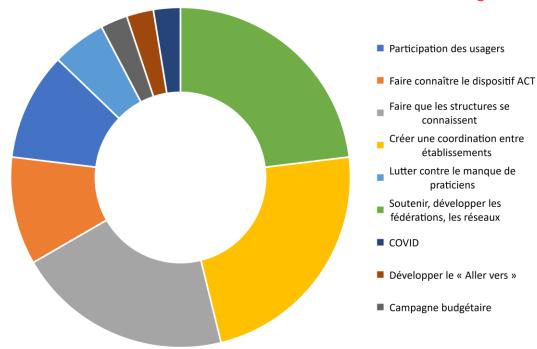


Pilier n° 4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers »

Propositions citées par les ACT de La Réunion (2 répondants)
Que chaque professionnel médical (spécialistes) puisse s'inscrire dans une coordination de es soins et promouvoir la santé globale »
Faire des rencontres interprofessionnelles pour décloisonner le sanitaire (public, privé et béraux) et le médico-social »
Le dispositif des ACT est trop peu connus distinction du monde médicosocial. Il faut promouvoir le dispositif afin de lui donner de la visibilité Il serait intéressant d'organiser des encontres en présentiel pour présenter le service aux partenaires ou éventuellement une purnée porte ouverte des ACT »
Informations données par les différents acteurs de santé soient claires et adaptées aux personnes accompagnées avec une cohérence dans les discours délivré (exemple : le discours tl'accompagnement de la psychiatrie soit en cohérence avec le discours du médecin traitant). Le la permettrait une meilleure compréhension du soin pour la personne accompagnée. La crise parfois permis que certains ponts s'établissent plus facilement »
e: I b

Thèmes des propositions (au niveau national) au pilier n°4 :

Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.





18 juin 2020 : Contribution au Ségur de la santé, La Réunion

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org